

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MAI 2016

Présents : RUIZ Albert – BARAUX Rose-Line – GUILLERMO Sébastien – RAGOT Olivier – ROSIER Romuald – SAUVAGEOT Odette – VISENTINI Stéphan

Absents excusés : JAQUEMIN Yves (procuration à RUIZ Albert), BERNARD Arnaud (procuration à GUILLERMO Sébastien), MAUGISSE Willy (procuration à ROSIER Romuald)

Absents : HAUTOY Jean-Luc

Secrétaire de séance : RAGOT Olivier

La séance débute à 20H30.

1) DÉSIGNATION DU BUREAU D'ÉTUDES POUR LA PROTECTION DU CAPTAGE DE LA PAPETERIE :

Le Conseil Municipal, décide par 10 voix, d'accepter l'offre en réponse au marché public, du bureau d'étude « Sciences Environnement », agence de Besançon, afin de réaliser l'étude de définition de l'aire d'alimentation du captage et la préparation des documents pour la procédure de protection du captage, pour un montant de 40 148 € HT.

2) DESIGNATION D'UN AGENT COORDONNATEUR POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017:

Le Conseil Municipal, décide par 9 voix pour et 1 abstention, de désigner Madame Hélène VISENTINI pour assurer les fonctions d'agent coordonnateur concernant le prochain recensement de la population.

3) DÉCISION MODIFICATIVE N°1 :

Afin d'ajuster les crédits ouverts en section d'investissement (dépenses), le Conseil Municipal décide, par 10 voix, le transfert des montants suivants :

–chap 16 article 165 : + 800 €

–chap 21 article 2158 : - 800 €

4) AGENDA D'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS COMMUNAUX RECEVANT DU PUBLIC :

Afin de répondre aux différents décrets concernant l'accessibilité dans les établissements recevant du public et après avoir obtenu un délai de prorogation, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, par 10 voix pour :

- autorise Monsieur le Maire à déposer un Agenda d'Accessibilité Programmé auprès de la Préfecture, suivant un planning de travaux répartis sur plusieurs années.

5) FETE DU 14 JUILLET :

Un buffet froid (sur inscription) sera offert aux habitants de Goncourt, au terrain de foot; pour celles et ceux dans l'incapacité de se déplacer, possibilité de livrer un plateau repas. Pour les personnes extérieures, le prix du menu est fixé à 15 € .

La séance est levée à 23h 30.

